AR Prefecture
006-210601217-20230330-23_041-DE
Reçu le 07/04/2023

COMMUNE DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-François DIETERICH**, Maire.

Date de convocation : 24 mars 2023

Présents (19) : M. Jean-François DIETERICH, Maire - M. Yvon MILON, Mme Chantal ROSSI, M. Philippe MARI, Mme Martine VAGNETTI, M. Jean-Paul ALLARI, Adjoints - M. Jean-Paul ARMANINI, M. Lucien RICHIERI, Mme Anne-Marie FARGUES, Mme Elisabeth KARNO, Mme Monique MORIN, Mme Nallidja MONCLUS, Mme Nadine BRAULT, M. Eric MEOZZI, Mme Michèle BOSSA, Mme Florence VIAL, M. Arnaud ALLARI, Mme Olivia CAVALLO, M. Enzo MAZZELLA, Conseillers Municipaux.
Pouvoirs : 0
Absents : 0
Secrétaire de séance : M. Enzo MAZZELLA.

Nombre de membres		
En exercice	*Présents*	*Votants*
19	19	19

OBJET : n°23/041 - Tarifs du cimetière communal – Modification de la délibération n°22/055 du 29 septembre 2022.

Monsieur le Maire indique que, pour des raisons règlementaires, il convient de revoir certains points de la délibération n°22/055 du 29 septembre 2022.

En effet, certaines dispositions de cette délibération n'étaient pas conformes à la réglementation cinéraire, notamment au niveau de la durée des concessions.

Ancienne rédaction de la délibération n°22/055 :

1. **Les concessions / enfeus (hors frais de timbre et d'enregistrement) :**

	Durée	Tarif 2022	1ère acquisition	Renouvellement
Case simple	10	824 €	700 €	420 €
	20	1 560 €	1 400 €	840 €
	30	2 576 €	2 100 €	1 260 €
Case double	10	Néant	1 400 €	840 €
	20	3 634 €	2 800 €	1 680 €
	30	5 413 €	4 200 €	2 520 €

2. **Les caveaux (hors frais de timbre et d'enregistrement) :**

	Durée	Tarif 2022	1ère acquisition	Renouvellement
Caveau 2 places	10	Néant	1 800 €	1 080 €
	20	6 080 €	3 600 €	2 160 €
	30	6 480 €	5 400 €	3 240 €
Caveau 4 places	10	Néant	3 600 €	2 160 €
	20	Néant	7 200 €	4 320 €

AR Prefecture
006-210601217-20230330-23_041-DE
Reçu le 07/04/2023

	30	10 827 €	10 800 €	6 480 €
Caveau 6 places	10	Néant	5 400 €	3 240 €
	20	Néant	10 800 €	6 480 €
	30	17 643 €	16 200 €	9 720 €
Caveau 8 places	10	Néant	7 200 €	4 320 €
	20	Néant	14 400 €	8 640 €
	30	22 158 €	21 500 €	12 960 €

3. **Colombarium – Concession décennale (hors frais de timbre et d'enregistrement) :**
   - Habitant de la commune : 750 € ;
   - Personne extérieure : 1 000 € ;

Nouvelle proposition :

1. **Les concessions / enfeus (hors frais de timbre et d'enregistrement) :**

	Durée	1ère acquisition	Renouvellement
Case simple	15	1 260 €	756 €
	30	2 100 €	1 260 €
Case double	15	2 520 €	1 512 €
	30	4 200 €	2 520 €

2. **Les caveaux (hors frais de timbre et d'enregistrement) :**

	Durée	1ère acquisition	Renouvellement
Caveau 2 places	15	3 240 €	1 944 €
	30	5 400 €	3 240 €
Caveau 4 places	15	6 480 €	3 888 €
	30	10 800 €	6 480 €
Caveau 6 places	15	9 720 €	5 832 €
	30	16 200 €	9 720 €
Caveau 8 places	15	12 900 €	7 776 €
	30	21 500 €	12 60 €

3. **Colombarium – Concession décennale (hors frais de timbre et d'enregistrement) :**
   - Tarif unique : 750 € ;

AR Prefecture

006-210601217-20230330-23_041-DE
Reçu le 07/04/2023

Ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des votants présents,

- **MODIFIE** la délibération n°22/055 du 29 septembre 2022 en adoptant les nouvelles modalités tarifaires détaillées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et tous les membres présents ont signé au Registre.

Pour Extrait Conforme,

Le Secrétaire de séance,

Enzo MAZZELLA

MAIRIE DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT 06230

Le Maire,

Jean-François DIETERICH

AR Prefecture

006-210601217-20230330-23_041-DE
Reçu le 07/04/2023